

GRAND PRIX KÉKÉLI 2019

PRÉSENTATION

CULTIVONS LA CULTURE DU VIVRE ENSEMBLE



PRIX D'HONNEUR ET DE MÉRITE DE LA JMCA



GRAND PRIX KEKELI 2019

GRAND PRIX KÉKÉLI 2019

PRÉSENTATION

CULTIVONS LA CULTURE DU VIVRE ENSEMBLE



PRIX D'HONNEUR ET DE MÉRITE DE LA JMCA



PRÉAMBULE



Le lancement officiel de la JMCA - Journée Mondiale de la Culture Africaine a eu lieu le 24 janvier 2016 à Lomé, au Togo. Il a été organisé par l'ONG RAPEC (Réseau Africain des Promoteurs et Entrepreneurs Culturels) avec le soutien de l'UNESCO, des ACP (Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), de la CGLUA (Cités et Gouvernements Unis Locaux d'Afrique), du Collectif des Chefs Traditionnels d'Afrique ainsi que d'autres institutions internationales.

La JMCA célébrée tous les 24 janvier. Elle est une des recommandations fortes issues du 1^{er} Congrès panafricain organisé par le RAPEC en collaboration avec l'UNESCO en 2011 au Lomé -Togo, au siège de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC)

Cette recommandation a été consolidée le 6 décembre 2012, dans le cadre de la 6^e Édition du Sommet africain des collectivités locales, AFRICITÉS, à Dakar au Sénégal, organisée par la CGLUA, autour de la culture dans la ville, sur le thème «La créativité et l'innovation au cœur des enjeux de développement du territoire ».

Par le courrier référence : ADG/AFR/14/L.66, l'UNESCO a accordé son soutien à la JMCA - Journée Mondiale de la Culture Africaine. Ce soutien a été renouvelé par la lettre référence : ADG/AFR/CEP/17/L52. Par courrier référence : 8/8/35 (Vol 2)17/ LEO, le Secrétariat Général des Pays des ACP, a également renouvelé son appui à la JMCA.

Afin de mettre le projecteur sur celles et ceux qui militent pour créer des passerelles entre nos peuples, le RAPEC et le Comité de Mobilisation pour la JMCA ont proposé la mise en place du Grand Prix d'Honneur et du Mérite décerné le 24 janvier de chaque année, baptisé «Grand Prix Kékéli » .



ORIGINE DU NOM KÉKÉLI



PRIX D'HONNEUR ET DE MÉRITE DE LA JMCA

L'ORIGINE DU NOM « KÉKÉLI » :

KÉKÉLI VEUT DIRE « LUMIÈRE » EN LANGUE « ÉVÉ »,

UNE LANGUE PARLÉE AU TOGO, BÉNIN OU ENCORE AU GHANA.



POURQUOI DISTINGUER KÉKÉLI ?



Pour célébrer l'Afrique berceau de l'humanité et promouvoir nos Us et coutumes, nos valeurs et traditions à travers la JMCA-Journée Mondiale de la Culture Africaine. A ce titre l'ONG RAPEC et ses partenaires ont proposé, à l'issu dudit Congrès, de consacrer le 24 janvier, chaque année comme date symbolique pour célébrer la JMCA. En choisissant cette date, le RAPEC veut rendre hommage à l'Union Africaine, qui a adopté le 24 janvier 2006 la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine.

La JMCA est une idée du fondateur d'ONG RAPEC, proposée lors du 1er Congrès panafricain organisé par le RAPEC en collaboration avec l'UNESCO retenue comme l'une des plus fortes recommandations dudit Congrès, elle propose que l'Afrique se dote d'une date symbolique pour célébrer la JMCA. Une opportunité pour tous de célébrer à la même date l'Afrique Berceau de l'Humanité à travers la JMCA.

Depuis plusieurs années, le RAPEC est à la recherche de voies et de moyens destinés à saluer et à récompenser celles et ceux qui militent pour le vivre ensemble et la paix entre nos peuples. Notre expérience nous rappelle qu'aucun facteur de développement ne peut être une réalité sans la conjugaison de ces deux éléments. En effet, la transversalité de la culture peut se révéler être un élément fondamental, décisif dans la prévention et la résolution des conflits. Ce qui amène le RAPEC, à bien réfléchir aux thématiques qu'il aborde à chacun de ses débats, afin de porter une attention particulière sur les différentes problématiques de nos sociétés.

À ce propos l'ONG RAPEC et de la Comité de Mobilisation de la JMCA, lancent cet appel à faire de l'Afrique qui fut le premier continent habité par l'homme un lieu d'échange, de partage et de rassemblement. Et ceci ne peut se faire qu'à l'aune des différentes cultures qui le composent.

MISSION & PÉRIODICITÉ



Mission des Lauréats:

- ❑ **Soutenir celles et ceux qui se battent pour relever les principaux défis auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée.**
- ❑ **Encourager nos dirigeants à œuvrer dans la voie de la légalité, de la justice et de la paix pour favoriser le vivre ensemble**
- ❑ **Aider notre jeunesse à prendre plus de responsabilités, en développant l'entrepreneuriat et l'emploi avec en ligne de mire la préservation dès aujourd'hui de notre environnement**
- ❑ **Militer en faveur des valeurs humaines qui sont à la base d'une culture de la paix à travers la recherche de moyens pratiques permettant de construire des relations pacifiques entre les états.**

Périodicité :

- **Le Grand Prix Kékéli est décerné annuellement, les lauréats sont annoncés officiellement chaque 24 janvier, par le Président du RAPEC ou du Comité de Mobilisation de la JMCA. Il est remis courant de l'année dans une cérémonie dédiée à cette occasion ou encore dans une manifestation spécifique.**

GRAND PRIX KÉKÉLI 2019



LE GRAND PRIX D'HONNEUR: DÉCERNÉ À UNE PERSONNALITÉ QUI MILITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU VIVRE ENSEMBLE ET DE LA PAIX ENTRE LES PEUPLES

LE GRAND PRIX DU MÉRITE: DÉCERNÉ À UNE PERSONNALITÉ POUR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL, À UN CHEF TRADITIONNEL, JOURNALISTE CULTUREL OU ENCORE À LA MEILLEURE AGENCE DE COMMUNICATION CULTURELLE.



NOTRE ENGAGEMENT :

- ❖ Nous primons des personnalités qui définissent et fondent les meilleures voies du vivre ensemble. Les porte-étendards d'une prise de conscience, de véritable Kékéli pour notre monde en quête d'une paix pérenne et l'instauration de relations diplomatiques harmonisées.
- ❖ Plusieurs études sur la recherche de la paix, par la résolution de conflits, de la violence et des inégalités dans le monde, nous montrent que rien ne peut s'obtenir, ou du moins qu'il n'y a rien qui ne serait facile si nous vivions dans un monde uniquement rempli d'inégalités et d'instabilité. Il faut alors construire un édifice qui nous rapproche, car c'est ensemble que nous serons forts. L'union fait la force « dit-on ».

Nous sommes convaincus qu'il n'existe pas de solution magique pour créer de la stabilité dans notre monde, mais, par contre, il est avéré que le respect et la prise en compte de la diversité des expériences humaines, en matière de paix et de résolution des conflits, ainsi que celle de la complexité des interactions entre le local et le global, peuvent nous amener à une stabilité durable



CONDITIONS DE CANDIDATURE



Les conditions de candidatures pour le grand prix d'honneur de la JMCA :

Une campagne est lancée auprès des membres, les sympathisants de RAPEC, du Comité de Mobilisation de la JMCA et leurs partenaires, pour proposer les lauréats du grand prix d'honneur. Le lauréat est désigné à la majorité absolue par les membres du Commissariat Général du prix.

Les conditions de candidatures pour le grand prix de mérite de la JMCA :

Tout le monde peut être candidat. La demande peut se faire en son nom propre, au nom d'un groupe ou encore au nom d'une institution publique, ou privée. Les Associations, les ONG peuvent aussi présenter leurs candidatures. Le lauréat est désigné par les membres du Commissariat Général du prix.

- Chaque demande doit être accompagnée d'un CV.
- Le dépôt du dossier de proposition entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement.
- Toute proposition qui parviendra après les délais fixés sera rejetée.



LE JURY - PARRAINAGES

- Le jury est composé de sept (7) membres, appelé Commissaire du Prix. Ils ou elles sont désignés par le président du RAPEC et du CM - JMCA - Comité de Mobilisation de la JMCA
- Ils siègent sous la direction d'un (e) Commissaire Général nommé par le Président RAPEC et du CM JMCA - Comité de Mobilisation de la JMCA.
- Aucun Commissaire ne doit être candidat pour la saison ou il ou elle siège
- Les délibérations se déroulent à huis-clos. Si nécessaire, un vote à bulletin secret a lieu. La décision est prise à la majorité absolue des membres du jury aux trois premiers tours, et à la majorité relative au tour suivant. En cas d'égalité des suffrages, la voix du Président est prépondérante.
- Chaque année le Commissaire Général en accord avec le Président du RAPEC & du CM JMCA désigne un Parrain ou une Marraine de la saison. Il aura comme rôle de soutenir et d'accompagner dans ses efforts de mobilisation matériels et humaines le Commissariat général du Prix.



CONTACTS

Comité de Mobilisation de la Journée Mondiale de la Culture Africaine (JMCA) & ONG RAPEC –
Réseau Africain des Promoteurs et Entrepreneurs Culturels.

7, rue Beaurepaire
75010 Paris – France

www.jmca.in

www.rapec.org

jmca@rapec.org

Tel: +33 754 401 201

